

Devenez voisins vigilants !

Le dispositif Voisins Vigilants permet, selon le ministère de l'Intérieur, de réduire de 20 à 40% le nombre de cambriolages.



Le principe du dispositif est simple : les habitants se rassemblent à l'échelle d'une résidence, d'une rue ou d'un quartier pour exercer leur vigilance ensemble sur la zone concernée.

A Saint-Nom-la-Bretèche il existe déjà plus de 30 communautés.

Rejoignez-les ou créez la vôtre en quelques clics !

Infos pratiques

Intéressé(e) ?

Envoyez vos coordonnées au référent sécurité.

Plus de renseignements sur le site officiel de voisins vigilants.

Contact

Référent sécurité : m.moreau@mairiesnlb.fr

Liens utiles

[Site internet voisins vigilants](#)